



## **Compte rendu** **Assemblée Générale Ordinaire du 09/12/2013**

Désignation d'un secrétaire de séance : Alain Cuenot et d'un président de séance : Jean Louis Dufour

Après avoir remercié Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Poligny pour leur accueil, le Président ouvre la séance.

Adhérents présents à jour de leur cotisation 2013 = 24 + 6 pouvoirs → 30 votants

### **Excusés :**

Marie Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté, Sophie Fonquernie et Pierre Grosset Conseillers Régionaux.

Christophe Perny Président du Conseil Général.

Ainsi que les adhérents : J C Collin (ancien président com com et ancien maire de Poligny), Laurent Gaudin, Jean Yves Chalumeaux, Jean Luc REGNIER (H2ION), Claire LEIRE, Louis MASSIAS (ERCISOL), Hubert MARTIN, Bruno CORNEVIN, Yves ROCHET.

Le Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 27/11/2012 est adopté à l'unanimité.

**Rapport moral**, présenté par Jean Louis Dufour, axé sur les trois mots qui arborent le logo de l'association : *ENERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES*, trois mots qui nourrissent les activités de Vents du Grimont.

ENERGIES consommées abondamment sans se soucier de l'origine de ces énergies ni des conséquences de cette consommation sans cesse croissante.

RENOUVELABLES, en alternative aux énergies fossiles et fissiles

CITOYENNES, parce que la transition énergétique ne se fera pas sans les citoyens.

Rapport ponctué par ces propos : *« L'engagement citoyen, c'est l'énergie de la transition. C'est dans cet état d'esprit que nous avons travaillé, merci à tous ceux qui ont œuvré à Vents du Grimont, la moindre collaboration est précieuse. »*

*Nos démarches sont le fruit d'un travail collectif guidé par la volonté de servir la société dans laquelle nous vivons, pour donner à chacun le pouvoir d'agir ».*

**Rapport adopté à l'unanimité**

**Compte rendu d'activité** : présenté par Alain Cuenot, qui revient sur les activités très soutenues tout au long de l'année, nombreuses interventions auprès des collectivités et de leurs élus. La forte implication dans la campagne nationale de communication sur la Transition Énergétique a permis de présenter Vents du Grimont à un large public.

Vents du Grimont commence d'être reconnu, ses objectifs interpellent et retiennent l'attention.

Rapport adopté à l'unanimité

**Avancement du projet de parc éolien de Chamole** : Intervent n'a pas complété les premiers dossiers de demandes de Permis de Construire et d'autorisation d'exploiter ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) déposés le 23 mai 2012 et a préféré déposer de nouvelles demandes le 22/10/2013.

Le 19/11/2013 demande de pièces complémentaires à fournir dans un délai de 3 mois.

Délai maxi d'instruction du PC : 12 mois après réception du dossier complet.

Le dossier est rédigé avec 9 éoliennes de marque ENERCON, type E 92, d'une puissance installée de 2.35MW chacune, l'implantation est inchangée : 6 en forêt communale, 2 sur des terrains agricoles communaux loués à des agriculteurs du village et 1 sur une parcelle agricole privée.

L'autorisation de défricher a été délivrée par arrêté préfectoral du 25/10/2013.

**Financement Citoyen** : Christophe Nouzé explique les démarches entreprises pour créer une SEM EnR (Société d'Economie Mixte Energies Renouvelables). Le groupe de travail est composé de représentants du Conseil Régional, du Conseil Général, du SIDEC, de la SOCAD, de la Com Com de Grimont, de la commune de Chamole, d'ERCISOL, d'Energie Partagée, Caisse des Dépôts, ADEME, ALDESS et d'autres partenaires et bien sûr de Vents du Grimont. Le SIDEC en est l'animateur.

La communauté de communes, avec le projet porté par Vents du Grimont a été retenu parmi 5 territoires de Franche-Comté pour expérimenter le dispositif EMERGENCE porté par Franche-Comté Active pour le compte de la Région. A ce titre, des appuis pourront être apportés afin de faciliter la mise en œuvre du financement citoyen.

Vents du Grimont déposera un dossier de candidature « fond de confiance » qui permettrait d'obtenir une dotation qui permettrait d'embaucher un animateur de projet chargé d'organiser la collecte de fonds citoyens, en collaboration avec les bénévoles de l'association.

**Rapport financier** par Marie Paule CHAMBRU. Dépenses de l'exercice = 835€70 ; recettes = 4777€ ; report + 245€ ; Résultat global = 4186 € auquel il convient d'ajouter 90 € de parts sociales (crédit coopératif).

Bilan comptable au 29/11/2013 = 4276 € à reporter au bilan 2014.

L'acquisition prévue de matériel informatique n'a pas été réalisée.

Rapport adopté à l'unanimité

Tarif des cotisations 2014 : l'assemblée délibère à l'unanimité pour le maintien des tarifs : personnes physiques = 15€ ; personnes morales : 40€.

**Renouvellement du 1/3 sortant du Conseil d'Administration** composé de 15 membres, 5 élus en 2012, 5 à élire en 2013.

La démission de Bruno Cornevin étant acceptée, 4 sont à tirer au sort parmi les 10 élus en 2011. Le sort désigne Rémy Bessot, Roland Chaillon, Christophe Nouzé et Jean Louis Dufour. Tous quatre candidats à leur réélection. Stéphane Perrard présente sa candidature.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

Après avoir remercié les participants ainsi que la presse locale, le Président lève la séance.